

# CABINET TOMBAREL

## Note de Renseignements d'Urbanisme

Mutation d'un immeuble bâti ou non bâti sans modification de son état

### RÉFÉRENCES DU BIEN

**Commune** : PARIS

**Adresse et/ou lieu-dit** : 57 BIS - 67 BD EXELMANS

**Nom du bien** :

**Propriétaire** : KARIM

**Acquéreur** :

**Lot(s)** : 162, 278, 338

#### Références cadastrales

Section	Numéro	Surface(m <sup>2</sup> )
AQ	85	5412

### RESUMÉ\*

Formalité(s)	Alignement	Risques Naturels
DPU SIMPLE	NEANT	SISMICITE 1

\*Pour plus de détails, se référer aux pages suivantes

### DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR

Selon les dispositions du PLU approuvé par délibération du conseil de Paris le 12 et 13 juin 2006, modifié le 16.12.2015 et le 27.08.2016.

### ZONAGE

**Zone** : UG : Urbaine générale.

**C.E.S** : Le coefficient d'emprise au sol des constructions indiqué le cas échéant sur une prescription d'Emprise constructible maximale figurant sur les documents graphiques du règlement ne peut être dépassé dans ladite emprise, sur le terrain concerné.

L'emprise au sol des constructions n'est pas limitée dans une E.C.M. ne comportant pas cette indication.

### FORMALITÉ (S)

#### DROIT DE PREEMPTION URBAIN SIMPLE

Soumis éventuellement à ce titre à l'envoi d'une déclaration d'intention d'aliéner (article L 211-1 du code de l'urbanisme).

### ALIGNEMENT - OPÉRATION DE VOIRIE - EMPLACEMENT RESERVE

Néant

### SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

**Monuments historiques**: dans le périmètre de protection de monuments historiques inscrits ou classés.

**PEB:** Propriété située hors périmètre du plan d'exposition au bruit de l'aéroport.

**Protection des sites naturels et urbains :** Une zone soumise à des servitudes de protection des sites et monuments naturels : SITE INSCRIT.

**Isolement Acoustique:** Immeuble édifié dans un secteur d'Isolement Acoustique des bâtiments d'habitation contre les bruits engendrés par l'espace extérieur.

## RISQUES NATURELS

---

**Sismicité :** La commune est située dans une zone de séismicité n°1 : très faible.

**Radon:** Commune à potentiel radon de catégorie 1 localisée sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles.

**Argiles :** Selon le plan d'exposition aux retrait-gonflement des argiles, cette propriété est située dans une zone a priori non sujette à ces phénomènes sauf en cas de lentille ou de placage argileux local non repéré sur les cartes géologiques actuelles.

**PPR Carrières:** L'étude du Plan de Prévention des Carrières montre que cette propriété est située hors zone de carrières.

**PPR Inondation :** L'étude du Plan de Prévention des Risques Naturels Majeurs Prévisibles d'Inondation montre que cette propriété est située dans une zone non exposée, aléa nul ou négligeable, sans contrainte particulière.

**PPR Mouvements de terrain :** L'étude du Plan de Prévention des Risques Naturels Majeurs Prévisibles de Mouvements de Terrain montre que cette propriété est située dans une zone non exposée, aléa nul ou négligeable, sans contrainte particulière.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNALES

---

**Plomb :** L'ensemble du Département est classé zone à risque d'exposition au plomb. Un constat de risque d'exposition au plomb est annexé à toute promesse unilatérale de vente ou d'achat à tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un immeuble affecté en tout ou partie à l'habitation, construit avant le 1er Janvier 1949. Cet état doit avoir été établi depuis moins d'un an à la date de la promesse de vente ou d'achat ou du contrat susvisé.

**Termites :** Commune concernée par l'Arrêté de Monsieur le Préfet délimitant les zones contaminées par les termites. Sur l'ensemble de la Commune, un état parasite de moins de six mois (article R 271.5 du code de la construction et de l'habitation) doit être annexé à tout acte authentique de vente. Il est établi conformément au modèle défini par l'arrêté ministériel du 10 Août 2000.

**Cabinet TOMBAREL**

Urbaniste

[cabinet-tombarel.com](http://cabinet-tombarel.com)

18, Rue du Congrès - 06000 NICE

Tél. 04 93 88 15 49 - Fax 04 93 16 10 97

Siret 795 778 192 00013 - APE 7111Z

R.C.P. AXA 5012 834 604

Fait à Nice, le mercredi 31 mars 2021

Département :  
PARIS OUEST

Commune :  
PARIS 16

Section : AQ  
Feuille : 000 AQ 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 31/03/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

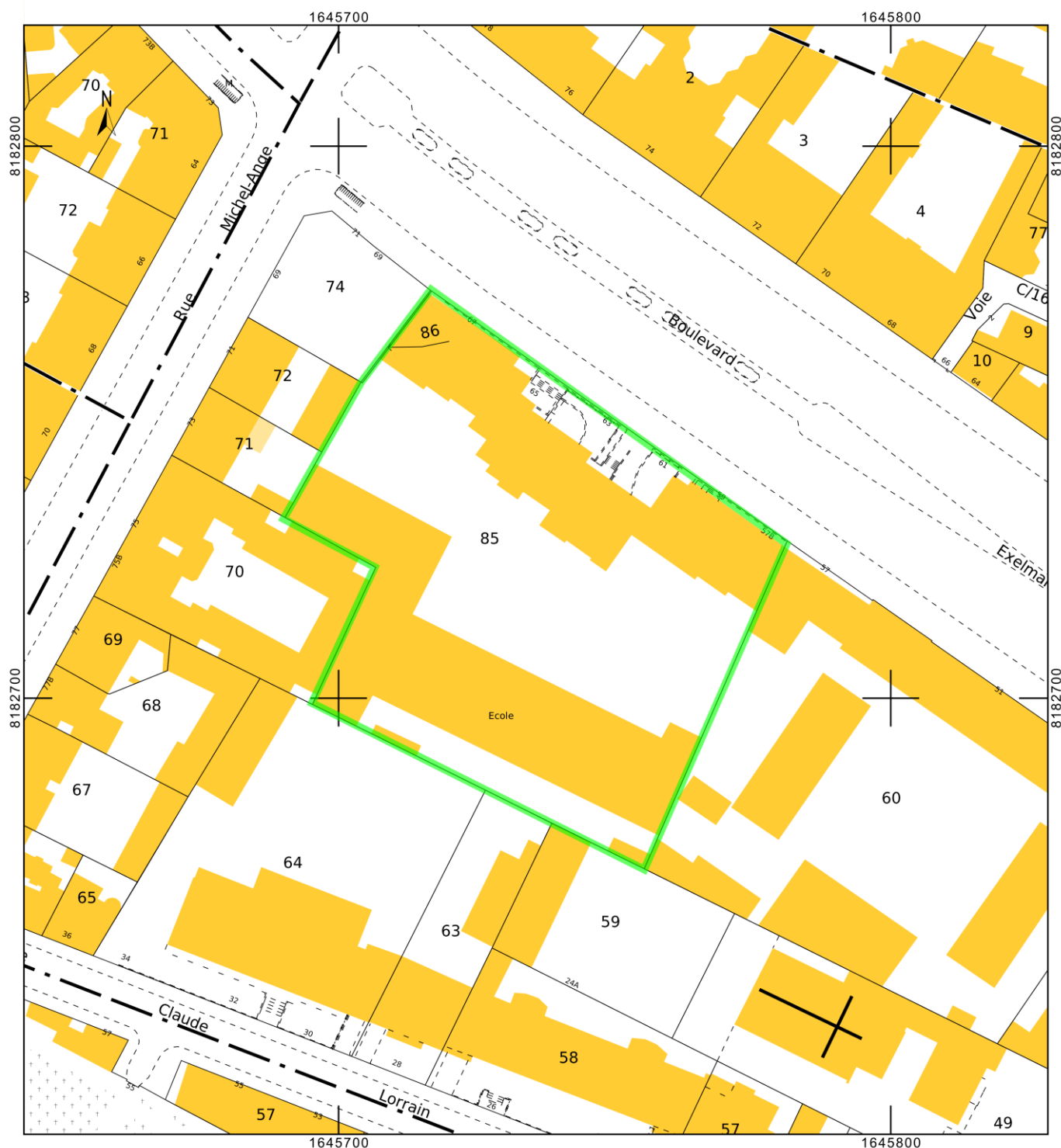
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PARIS - POLE TOPOGRAPHIQUE  
6 rue Paganini 75972  
75972 PARIS Cedex 20  
tél. 01.53.27.42.90 - fax 01.53.27.42.70  
pole.topographique.paris@dgfip.finances.  
gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



N.B. Cette note de renseignements d'urbanisme est établie sous la responsabilité du signataire. Elle ne saurait en rien engager la responsabilité de l'administration.  
Elle renseigne sur la zone où est situé l'immeuble mais n'a pas pour objet de déterminer la constructibilité ou la non constructibilité.

SAS URBANOTE au capital de 10000 euro - 18, rue du Congrès - 06000 NICE Tél. : 04 93 88 15 49 - Fax : 04 93 16 16 97 - [urbanisme@cabinet-tombarel.com](mailto:urbanisme@cabinet-tombarel.com)